

Communiqué - 16 octobre 2015

Filière forêt bois : 3 ans → 6 rapports ! Les propriétaires regroupés demandent des mesures structurantes concrètes.

Après le rapport Caullet en 2013, les 2 rapports de la Cour des comptes en 2014, le rapport sénatorial Botrel et Houpert d'avril 2015, et Franqueville de septembre 2015, le rapport de la mission d'information Abad et Got présenté le 14 octobre dernier à l'Assemblée nationale élève à 6 le nombre de rapports institutionnels en moins de 3 ans. **S'agit-il d'un rapport de plus ?**

Au moment où le projet de loi de finances 2016 est examiné au Parlement, où le décret du programme national de la forêt et du bois est en rédaction au sein du Ministère de l'Agriculture et alors que la filière bois est demandeuse de matière renouvelable bois de manière croissante, **l'UCFF, représentant 112 000 propriétaires forestiers privés et près de 20 % des bois commercialisés en France, demande à ce que les pouvoirs publics adoptent des mesures concrètes pour mobiliser plus de bois, de manière effective et structurante pour la filière.**

Le rapport Abad et Got sur la filière adopte une approche économique et met en évidence la nécessité d'assurer la continuité des approvisionnements en matière première par le développement de la contractualisation (recommandation n°11 et 7). Pour ce faire, l'UCFF appelle :

- **Les parlementaires** à encourager plus encore les propriétaires à se rassembler dans des **organisations de producteurs** en rehaussant le crédit d'impôt DEFI travaux à 33 % pour les adhérents d'organisations de producteurs dans le PJLFI 2016 ;
- **Les propriétaires forestiers** à rejoindre ces organisations pour peser plus encore sur les marchés et se constituer comme acteurs responsables à l'amont d'une filière économique à approvisionner localement ;
- **Et enfin les scieurs** à poursuivre le dialogue avec ces organisations pour qu'une forêt bois soit structurée et digne de la puissance forestière voit enfin le jour.

L'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF) rassemble 17 coopératives forestières, 112 000 adhérents et 950 salariés répartis sur tout le territoire. 7 millions de mètres cubes sont récoltés annuellement par ces propriétaires organisés.

Contact : nicolas.jobin@ucff.asso.fr - 05 40 12 08 88.